

APPRECIATION DU SNES SUR LA REFORME STMG

La réforme qui nous est proposée est inacceptable en raison de plusieurs points :

I/ Une réforme inopportune :

La série a été rénovée il y a à peine 6 ans et portait essentiellement sur une rénovation de contenus et une nouvelle logique à leur donner plus en phase avec les exigences du post-bac et les transformations des contenus du travail .

Le défi à relever était important. Cette dernière rénovation avait déjà mis la question de la gestion au cœur des travaux, comme devant devenir le fil conducteur de la série. La traduction pédagogique de contenus plus conceptuels et ambitieux a demandé beaucoup d'investissement de la part des collègues. Ceux –ci commençaient à maîtriser l'articulation nécessaire entre ce nouveau type de contenus et la nécessaire **préservation de démarches actives qui donne sens pour les élèves** aux concepts et leur permet de développer une analyse. Les effets positifs sur les élèves viennent tout juste d'être constatés.

Dans cette nouvelle logique, « Le management des organisations » nouvelle discipline a vu le jour. Les collègues s'accordent à en reconnaître le caractère attractif auprès des élèves.

II/ Une réforme qui ne tient pas compte des expériences de la dernière rénovation pour en tirer les points forts et en rectifier les points faibles. (Rappelons d'ailleurs que les collègues de GSI ont répondu à une enquête sur la spécialité actuelle, enquête non encore publiée, qui représentait pourtant un atout considérable) :

1) Les points faibles de la dernière rénovation:

Les contenus associés aux différentes spécialités ont perdu beaucoup de leurs apprentissages proprement techniques au profit d'une théorisation plus importante. Les horaires insuffisants associés à des effectifs souvent importants ont accentué la difficulté de mettre en œuvre des démarches actives et des mises en situation.

2) Les points forts de la dernière rénovation:

De ce point de vue, le principe de spécialités axées sur des champs technologiques qui fut maintenu dans la dernière rénovation, a été un repère et un point d'appui essentiel pour une recherche et un **maintien des démarches actives** dans les enseignements de spécialités. Cette pédagogie active est indissociable de la nécessité de travailler en effectifs réduits. Tous les collègues s'accordent à dire que c'est une traduction pédagogique partant de l'apprentissage de techniques qui leur a permis de faire acquérir les nouvelles notions plus conceptuelles à leurs élèves.

III/ Des contenus contraints par une grille horaire prédéterminée sur le modèle des séries générales . Cela conduit à des coups durs portés à la série et son identité technologique par :

- La mise en place d'une première commune pour laquelle il a fallu construire des contenus adaptés à cette nouvelle architecture.
- La suppression des dédoublements affectés aux disciplines au profit d'un « forfait d'heures à effectifs réduits » non fléché qui n'assurera pas l'ensemble des dédoublements nécessaires en particulier aux enseignements spécifiques en terminale.
- Une réduction de 25% des horaires propres aux disciplines techniques en terminale.

IV/ des contenus construits selon une logique universitaire d'apprentissage des savoirs , logique qui ignore la réalité du second degré technologique et ses spécificités.

Les modifications de libellés en terminale suivent cette logique « universitaire » : un pôle gestion en première, théorique, initiant au cœur des sciences de gestion avec pour appui l'économie, le management et le droit. Puis en terminale une « spécialisation » dans les différents domaines de la gestion dans les enseignements spécifiques.

1) Enseignement des « sciences de gestion en première

Cet enseignement « forme de tronc commun » **subit dans sa conception les contraintes liées à la nouvelle grille horaire.** C' est une mosaïque de concepts empruntés aux différents domaines des sciences de gestion.

- Cette configuration en mosaïque ne sera **pas de nature à permettre un choix éclairé** dans les enseignements spécifiques pour les élèves correspondant aux différents domaines. Par exemple, comment des élèves qui n'ont pas de notions en bases de données ou réseau (partie qui leur est très attractive) pourront choisir de suivre l'enseignement de SGI en terminale ?
- **La « cohérence » d'ensemble n'est pas assurée** par une cohérence de contenus mais par une cohérence d' «affichage » de type universitaire sous la forme de questionnements fort ambitieux comme choix d'entrée dans le programme.
- Ce faisant, le programme est **perçu comme étant illisible et très théorique** pour les collègues qui n'en perçoivent pas la logique d'ensemble et encore moins le sens à lui donner dans les apprentissages auprès des élèves.
- **Une démarche technologique quasi impossible à mettre en œuvre** : Malgré les rappels à une démarche technologique et un recours au NTIC indispensables, une pédagogie active sera, de fait, quasi-impossible à mettre en œuvre du fait de la nouvelle grille horaire et du choix de l'entrée dans le programme associée à une diversité conceptuelle forte.
- Les professeurs d'Economie-gestion s'interrogent également fortement sur un programme **qui nécessite une polyvalence forte** de leur part et qui entre en contradiction avec leur formation et leur étiquetage de spécialité.

2) Programme de l'enseignement spécifique « système d'information et de gestion » en terminale : Inacceptable

Ce programme, en particulier, fait l'objet **de réactions très vives des professeurs** qui traduisent leur désarroi face à ce nouveau programme alors qu'ils venaient tout juste de trouver des pistes intéressantes de mise en œuvre de leur pédagogie sur le programme actuel :

Sur le fond du programme les enseignants sont particulièrement en désaccord sur les points suivants :

- Il est à contre-courant, de l'évolution de l'économie numérique
- La partie « analyse système d'information » et aux notions conceptuelles qui y sont rattachées prend largement le pas sur les techniques. Or, c'est cette partie qui avait le moins d'attractivité pour les élèves et qui les faisait « décrocher »
- La disparition du « développement WEB » partie très attractive pour les élèves. Elle permettait de donner de la cohérence aux savoirs liés au projet. (impossibilité d'écrire du SQL dans le cadre du code PHP d'une application générant du HTML et perte de l'intérêt de combiner du SQL et des alternatives en programmation). Les notions de programmation étaient un plus pour ces élèves en particulier dans leur entrée en BTS par rapport aux bacs généraux et permettait de les « accrocher » par rapport à des concepts compliqués.
- La phase conceptuelle pour les bases de données n'a pas été réintégrée. Or c'était une demande des enseignants visant à faciliter certains acquis techniques.
- Décrochage avec la logique du BTS SIO dont la première GSI est la première étape en mettant en avant une pédagogie du contexte et des pratiques de groupes autour d'un projet et qui sont mises en avant dans le BTS rénové.
- Perte de 2h et également d'1h en mathématiques alors que cette dernière discipline est primordiale en appui.

En conclusion, ce programme rompt l'équilibre entre technique / savoir – faire et savoirs/ conceptualisation, abstraction. Il **ne permettra pas de partir de la pratique d'outils utilisés dans le cadre de contextes professionnalisés** et permettant d'amener les élèves à la réflexion et la conceptualisation. En effet, les outils sont à peine mentionnés et les items s'apparentent plus à des sujets d'étude.

Ce faisant, ce programme, en en rabattant sur l'aspect technique et concret, ne tient aucunement compte de ce qui peut faire sens pour les élèves, les attirer et les accrocher mais aussi leur permettre de s'approprier des concepts ambitieux.

V/ Une réforme construite dans une logique de progression des apprentissages de pensée universitaire déconnectée des réalités du second degré et d'une ambition de faire réussir le plus grand nombre .

La progressivité des apprentissages proposée entre la première et la terminale suit une logique d'apprentissage universitaire selon laquelle , les techniques de gestion viennent en « prolongement » de théories qui doivent nécessairement être acquises pour être mises en œuvre.

Adopter cette démarche pédagogique dans le second degré serait une grave erreur

On met en péril la réussite des élèves qui justement partaient des techniques pour théoriser et qui, par un parcours progressif par étapes ont pu, pour certains, atteindre des niveaux élevés dans ce domaine.

Si la gestion nécessite la maîtrise de savoirs propres à des domaines aussi divers que l'économie, le droit, la psychologie, la sociologie, les mathématiques et l'informatique et se met au service d'une organisation afin de la rendre plus fonctionnelle et performante, elle n'induit pas d'orientation pédagogique prédéterminée.

Mieux : Les sciences de gestion comme le management disposent d'atouts importants dans les pratiques pédagogiques actives pouvant être mises en œuvre !

En effet, ces disciplines enseignées aujourd'hui à l'Université se sont construites à **partir des pratiques et continuent de le faire.**

Elles sont considérées comme une « science appliquée » et reconnaissent, entre autres, l'importance des domaines juridique et économique (bien ancrés dans la série), entre autres. C'est sans doute un des rares domaines où il est prouvé que ce **sont les interactions théories et pratiques qui nourrissent cette discipline.**

Partir des techniques de gestion dès la première pour amener progressivement à acquérir le champ plus large des théories en matière de sciences de gestion n'est pas aberrant pédagogiquement. Il permet même de trouver un vivier plus important pour les futures insertions dans le domaine (des étudiants de BTS qui ont suivi un cursus STG ont ensuite suivi un master gestion avec profit).